
SNEP
U.S
F.S.U.
LE MAG #1
LE BULLETIN
ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU
DOSSIER :
4H D'EPS, SE RENDRE
À L'ÉVIDENCE
PLACE AUX LUTTES :
IMP MUTATIONS,
ÉQUIPEMENTS
CARNETS D'EPS :
FAUT-IL TESTER
LES ÉLÈVES EN EPS ?


casden
BANQUE POPULAIRE
La banque coopérative
de la Fonction publique
COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE !
Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique
PARIS 2024
PARIS 2024
PARTENAIRE PREMIUM
casden.fr
Retrouvez-nous chez
BANQUE POPULAIRE
CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n°07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillanceau capital de 180 478 270 € – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2022 • Merci à Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste - IADE,Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, Infirmière anesthésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

Sommaire


P 09

4 heures d'EPS : se rendre à l'évidence

D'une certaine façon, les 4 h d'EPS sont déjà là. Aussi bien les besoins sociaux criants, en rapport à la sédentarité galopante chez les jeunes notamment, que le plébiscite de l'EPS auprès des élèves (enquête SNEP-FSU, avril 2022) et des parents, donnent raison à la revendication du SNEP-FSU.

SNEP-FSU : bimensuel du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public – **Directeur de publication** Benoit Hubert – **Imprimerie** R.A.S, 95400 Villiers-le-Bel – CPPAP 0624 S 07009 – **SNEP :** 76, rue des Rondeaux - 75020 PARIS – Tél. : 01 44 62 82 10 – E-mail : bulletin@snepfsu.net – Site internet : www.snepfsu.net – Prix AU N° : 2,30 € – Abonnement : 60 € – **Publicité :** COM D'HABITUDE – Clotilde POITEVIN – Tél. : 05.55.24.14.03 – E-mail clotilde.poitevin@comdhabitude.fr





Acteur et scénariste, la révélation des JOP 2024

Thomas Jolly est un acteur et metteur en scène de théâtre et d'opéra qui a de nombreuses réalisations à son actif.

C'est lui que le Comité Olympique a désigné comme directeur artistique des cérémonies d'ouverture et de clôture des JOP 2024, entouré d'une équipe d'auteurs/autrices, de scénographes, de musicien·nes. Tâche rendue difficile compte tenu des désiderata du président de la République d'organiser le spectacle d'ouverture des JO le long d'un parcours sur la seine. Quelles qu'aient été les appréciations et réactions sur ces cérémonies, la volonté de célébrer la diversité dans toutes ses dimensions et de mettre à l'honneur, en 10 portraits, des femmes qui ont marqué la France a constitué un message politique fort. À un moment où sexisme, violence, division et rejet de l'autre gangrènent notre société de plus en plus fracturée, ce message de paix et de tolérance était bienvenu même si d'aucun ne l'ont pas compris (ou que trop bien…).

Dans ce même esprit visant à faire passer des messages, la cérémonie pour les paralympiques a été intitulé « paradoxe » parce que, comme il le dit lui-même : « Les athlètes en situation de handicap sont célébrés dans une ville qui au quotidien n'est pas adaptée à eux. Mettre cette ville en décor des Paralympiques est un premier paradoxe. Le second est lié à la place de la Concorde qui a également été un haut lieu de discorde. »

Gageons que ces messages aient été entendus et dépassent le simple spectacle visuel et auditif afin que le « ensemble » ajouté à la devise « plus vite, plus haut, plus fort » ne soit pas un simple affichage sans réalité objective.

Benoît HUBERT

Éditorial



« Ensemble, nous devons travailler pour que toute notre jeunesse ait accès à la culture et au sport. C'est la trace durable que doivent laisser les Jeux Olympiques et Paralympiques. »

Cette phrase en dit long sur l'importance de la méconnaissance de Michel Barnier pour le sport. La différenciation entre culture et sport est déjà un signe malheureux de ce qui continue d'être ancré dans l'esprit de nos concitoyen·nes. Malgré l'engouement autour des JOP, les discours de nos dirigeant·es sur l'héritage, rien n'a changé. Pourtant, cette question d'héritage des JOP revêt un enjeu majeur tant sur les questions de santé que d'accès à la culture sportive. Le droit au sport pour tous et toutes devrait être au cœur des politiques publiques du sport, mais depuis la fin des JOP ce sujet est passé sous silence. Tout ceci n'aurait été qu'une mascarade pour masquer la situation politique catastrophique dans laquelle nous nous trouvons. Il n'y a qu'à juger des nominations ministérielles. Au ministère des Sports, un ministre qui n'a pour seul lien avec le sport, le fait d'avoir obtenu l'organisation des épreuves de tir à Châteauroux. Quant à l'Éducation, une 5ème ministre en 2 ans et demi : triste record de turn over et une ministre très éloignée du sujet. Comme elle l'a exprimé, elle gardera le cap, mais la vitesse du navire changera… ce qui n'augure rien de bon pour notre École qui serait condamnée à aller dans le mur. Notre bataille pour renforcer l'EPS à l'École revêt une importance particulière quand on connait les liens étroits entre notre nouvelle ministre et la santé.

Les inégalités s'accroissent, les dispositifs mis en place ne font pas leurs preuves mais le gouvernement s'entête. Faire réussir tous·tes les élèves passe par une modification immédiate du budget, d'autres choix sont possibles pour récupérer de l'argent pour la jeunesse, comme la suppression du SNU ou à un autre niveau le changement de politique fiscale.

Face aux crises que nous affrontons, pas de résignation. Cette nouvelle formule de magazine doit permettre à chacun·e une autre lecture de l'actualité de notre discipline, de l'École et du Sport, et à chacun·e de s'engager.

Qu'elles soient locales ou nationales les luttes finissent toujours par peser… et gagner !

Coralie BÉNECH

Pour un budget d'utilité sociale et écologique

Si B. Le Maire, ministre de l'Économie sortant, évoque un « dérapage des comptes publics », M. Barnier précise d'emblée qu'il ne fera pas de « miracles ». Cette musique libérale entonnée à l'envi dans les médias prépare le terrain à une nouvelle cure d'austérité, alors que le projet de budget de l'État pour 2025 est attendu dans les jours à venir.

Jouant sur la croyance que toute dette est néfaste, le discours néolibéral déroule ses arguments. Or, la dette d'un pays n'a rien de comparable à celle d'un ménage. Un pays ne disparait pas et peut toujours emprunter à nouveau pour faire « rouler » sa dette.

D'autre part, une dette exprime un rapport entre des recettes et des dépenses. Pour le SNEP et la FSU, si dérapage il y a c'est du côté des recettes : suppression de l'ISF (- 4,5 Mds), flat tax (- 1,8 Md), baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (- 11,1 Mds), exit tax, contribution à l'audiovisuel public, CVAE...

La « théorie du ruissellement », selon laquelle les réformes fiscales en faveur des plus aisé·es bénéficieraient aux plus modestes, est et restera un mythe et un prétexte à maintenir et consolider une société inégalitaire.

Les services publics permettent de réduire les inégalités sociales. L'usage des dépenses publiques doit répondre à l'intérêt général et non continuer de profiter unilatéralement aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations, de subventions ou encore de niches fiscales.

Pour le SNEP et la FSU, le budget 2025 doit augmenter les recettes et les dépenses publiques sur la base d'une plus grande justice et efficacité fiscale, afin de répondre aux enjeux sociaux et écologiques.

Fabrice ALLAIN







FSU-CGT : une maison commune à construire

Face à la multiplication des crises (économique, écologique, politique…) et pour imposer une rupture avec les politiques menées, le syndicalisme de transformation sociale se trouve fortement questionné. Comment peut-il avoir la capacité de construire le rapport de force nécessaire pour gagner sur ses revendications ? La question de l'unité est un point essentiel qu'il convient de construire pour être à même de mobiliser la masse des travailleurs et travailleuses, ceci dans le respect mutuel des organisations. Cette unité doit s'organiser autour de revendications abouties et partagées. Alors que le péril de l'extrême droite, écarté en juillet, reste devant nous, la CGT et la FSU se sont engagées dans un processus de rapprochement au travers d'un travail du national au local. Ce travail va donner lieu à une publication commune pour rendre compte de l'avancée du chantier auprès des adhérent·es. Il sera bientôt disponible sur le site du SNEP-FSU.

Polo LEMONNIER





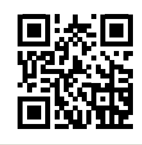
L'actualité de l'EPS et du Sport Scolaire en direct !

Au SNEP-FSU, nous privilégions le contact humain, direct, avec la profession. Les nombreuses rencontres lors des stages, d'assemblées générales, de réunions en témoignent largement. Mais nous occupons aussi activement et inévitablement le monde numérique ! Notre site internet connait en moyenne 10 000 visites par semaine, ce qui en fait une référence pour trouver des infos sur notre carrière, notre métier, etc.

Vous pouvez également facilement suivre en direct l'actualité de l'EPS, du Sport scolaire en vous abonnant à nos comptes Facebook, Instagram et Twitter : @snepfsu pour chacun ! N'hésitez pas à poster vos commentaires et à partager nos publications : c'est aussi de cette manière que l'on fait progressivement avancer nos valeurs et nos revendications !

Et enfin, visitez notre chaine YouTube, où vous retrouvez les inévitables « Soirées de l'EPS » : une façon originale d'aborder les APSA et des sujets du quotidien en EPS (inclusion, égalité, écologie, dispenses...). Vous y retrouverez aussi les replays d'événements SNEP-FSU : Assises du Sport à l'Université, les colloques (40 ans de l'EPS, Filles et STAPS...), des analyses, des entretiens...

Dominique PARVILLE



le site internet du SNEP-FSU



la chaine YouTube du SNEP-FSU

La Chronique de Castor et Paul Luxé

Petites annonces caustiques

- Suite à opération « caritative » ratée, pour combler le trou de notre trésorerie, vendons lot restant de calendriers 2024 « Association Sportive collège Le Puy ».
- Cherche chaussures de sport avec semelles compensées pour élèves basketteurs afin qu'ils puissent jouer contre des grands de plus de 3 ans qu'eux, et s'adapter ainsi aux nouvelles catégories UNSS avec ce changement de taille !
- Échange certificat médical de complaisance contre certificat de complète aisance en EPS.
- Groupe d'enseignants proche du burn-out, cherche informaticien pouvant créer logiciel de remplissage automatique des documents institutionnels (évaluation AFL, pack EPS, protocoles... etc) et nous libérer de la tâche chronophage et de l'attache aliénante.
- Pour nostalgique, casier de salle des profs à emporter. Meuble collectif presque neuf car remplacé, malgré nous, par casier individuel numérique H24. La présence d'autocollants syndicaux d'époque authentifie l'objet et sa période glorieuse des luttes victorieuses.
- Si apparition d'un·e prof d'EPS sortant d'une grotte et pouvant assurer remplacement, contacter d'urgence le principal du collège de Lourdes.
- Recherche hommes et femmes républicain·es pour expliquer aux élèves, avec exemples démocratiques à l'appui (renversé), la règle du jeu « Qui perd gagne ».
- Le lycée d'Harpagon demande sans avarice sa part d'héritage des JO, si celle-ci n'est pas une fourberie bien sûr !
- Boulanger-Pâtissier offre médaille en chocolat aux élèves et enseignants qui se sont fait rouler dans la farine « Génération 2024 » et se retrouvent sans pièce montée comme installation sportive.
- En vue d'une mutation future recherche équipe d'EPS n'utilisant pas la communication par WhatsApp. Prêt à mettre le prix en point. Le silence est d'or !



Des travaux montrent que plus de temps d'EPS permet de développer l'engagement des jeunes dans des pratiques sportives

DOSSIER

4 heures d'EPS : se rendre à l'évidence

D'une certaine façon, les 4 h d'EPS sont déjà là. Aussi bien les besoins sociaux criants, en rapport à la sédentarité galopante chez les jeunes notamment, que le plébiscite de l'EPS auprès des élèves (enquête SNEP-FSU, avril 2022) et des parents etc, donnent raison à la revendication du SNEP-FSU de porter immédiatement les horaires de l'EPS à 4 h, de la 6ème à la Terminale. Faisons le point sur la situation et sur des structures existantes qui montrent les apports d'une augmentation du temps d'étude des APSA en EPS.

4h d'EPS pour répondre aux enjeux de demain



Armer nos élèves, futur·es adultes et citoyen·nes, afin de les préparer aux défis qui se posent aujourd'hui à notre société et au monde, demande une réflexion sur la nature de ces derniers. Le SNEP-FSU travaille et contribue depuis des années à un certain nombre d'analyses. Nous allons en extraire quelques-unes ici.



Le temps nécessaire

La scolarisation des enfants et des jeunes de 11 à 18 ans, ce qui correspond au cycle de l'enseignement secondaire dans son ensemble, a de l'intérêt en le fait que c'est la période pendant laquelle se construisent un certain nombre d'habitus chez l'individu. Il s'agit aussi d'une période longue pendant laquelle le jeune, dans son statut d'élève et grâce à celui-ci, bénéficie d'une « exposition » aux savoirs et techniques choisies pour répondre aux défis de l'avenir. L'augmentation de la pratique physique des générations à venir est un enjeu sur lequel il y a un large consensus social. La sédentarité qui s'est installée dans la population en général et à laquelle « contribuent » les jeunes, pose et posera de plus en plus de soucis dans l'avenir. Au SNEP-FSU, nous considérons que l'organisation de l'enseignement de l'EPS est censée répondre à ce défi. C'est pourquoi le SNEP-FSU porte des critiques fortes sur des choix ministériels. Là où les études sociologiques montrent (et les statistiques de l'UNSS confirment) que l'adolescence est une période lors de laquelle un nombre important de jeunes arrêtent la pratique sportive, l'institution refuse, pour l'heure, de reconsidérer la baisse progressive des horaires de l'EPS de la 6e à la Terminale. Force est de constater que l'éloignement des textes officiels de ce que nous nommons l'étude pratique des APSA par les choix des savoirs et techniques sportives à enseigner affaiblit les exigences programmatiques et prive l'institution d'une réflexion sur la cohérence de l'ensemble : les contenus exigeants nécessitent un temps d'apprentissage suffisant.

Tout est dans les APSA

Nous estimons que les APSA sont les inventions culturelles les plus abouties à ce jour en termes de richesse éducative, d'exigences physiques, de diversité technique, et que, de ce fait, elles doivent continuer à constituer le cœur culturel de l'enseignement de l'EPS. Heureusement, au quotidien, les équipes d'EPS sont organisées autour de cet enseignement. L'EPS dans le premier degré est frontalement attaquée par un dispositif comme les 30 minutes d'activité physique quotidienne. Les volontés d'éloigner les exigences de l'EPS de la culture sportive exposeraient l'EPS dans le second degré aux mêmes dangers. De ce point de vue, notre profession résiste aux affaiblissements programmés. La programmation des APSA est ce qui rythme la vie de l'EPS des établissements.

Cette richesse, exprimée par la complexité à laquelle sont confronté·es les élèves en EPS, ne peut être atteinte que grâce à un processus d'apprentissage digne



Nous estimons les besoins à 1 000 piscines et 1 500 gymnases…

de ce nom. Le paramètre essentiel (mais pas exclusif évidemment), c'est le temps de pratique dans les différentes situations englobées dans un ensemble didactico-pédagogique cohérent.

L'organisation de l'EPS aujourd'hui est héritée des périodes passées qui, pour la plupart, n'ont jamais vraiment rationnalisé l'organisation de l'EPS par rapport à son fonctionnement réel et les transformations visées à long terme. La dernière mesure significative a été prise par F. Bayrou, alors ministre de l'Éducation, qui a porté l'horaire d'EPS à 4 h en classe de 6e.

Le SNEP-FSU revendique, à travers sa campagne pour les 4 h d'EPS, d'organiser l'EPS autour de deux cours hebdomadaires sur l'ensemble de la scolarité dans le second degré.

En termes de pratique physique de tous les jeunes, nous obtiendrions une stabilité et une régularité forte, à un âge critique, qui serait en soi déjà une réussite.

En terme de suivi, les enseignant·es auraient un nombre moindre de classes en responsabilité.

Puis, les progrès réalisés dans la durée seraient un point d'appui motivationnel extraordinaire. Les travaux scientifiques montrent depuis longtemps l'importance du sentiment de compétence et de l'estime de soi dans la construction des individus et leur rôle positif dans la vie sociale.

Équipements, nos salles de classe

Il y a quelques années, le SNEP-FSU avait lancé une de ses régulières enquêtes de terrain. Dans une liste de plusieurs problèmes professionnels, la profession avait placé largement en tête l'absence ou la vétusté des équipements sportifs. En effet, si nous obtenions des textes officiels cadrant et confortant la discipline EPS dans son statut scolaire et les 4 h d'EPS, nos problèmes ne seraient pas pour autant résolus. La vétusté sur l'ensemble du parc national des équipements et le manque de nouvelles structures au regard des besoins sociaux contemporains, nécessitent un plan national de financement dans lequel l'État contribuerait à minima à 50 % des sommes nécessaires. Ainsi, par exemple, nous estimons les besoins à 1 000 piscines et 1 500 gymnases nouveaux.

Aujourd'hui, dans le cadre de notre campagne pour les 4 h d'EPS, une opération vérité est lancée et se poursuivra avec la mise en exergue des problèmes liés aux équipements vétustes, dangereux et ne répondant pas aux exigences environnementales…

Le SNEP-FSU continuera à porter haut et fort la voix de notre profession pour un développement de tous les aspects de notre métier. Cela passe par les 4 h d'EPS.

Andjelko SVRDLIN

L'enjeu des équipements sportifs.

Obtenir des équipements en quantité suffisante et répondant à toutes les normes d'usage et environnementales est nécessaire pour proposer plus et mieux d'EPS, de sport scolaire et de sport. Le SNEP-FSU poursuit sa campagne et appelle toute la profession à se mobiliser.

Plus d'équipements sportifs pour plus d'EPS

Dans beaucoup de nos établissements, l'EPS est empêchée, dénaturée, ses contenus sont appauvris par le manque d'équipements proches, variés, fonctionnels et adaptés à la pratique scolaire. Les inégalités territoriales sont grandes, y compris au sein d'une même région, d'un même département voire d'une même ville. Des milliers d'heures sont perdues en déplacement, aménagements de matériels et en raison d'espaces de travail insuffisants et inadaptés à l'EPS et au sport scolaire. Dans ces conditions, comment donner de nouveaux pouvoirs d'agir aux élèves ?

Pour le SNEP-FSU, porter la question des 4h d'EPS sur toute la scolarité doit permettre d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, leur redonner du temps pour apprendre. Gagner les 4h d'EPS doit s'accompagner d'un engagement fort de la profession sur la question des équipements sportifs. Combattre ce métier empêché est l'affaire de tous et toutes, à notre niveau pour permettre de retrouver du pouvoir d'agir et reprendre la main sur notre métier.

Allier qualité d'usage et qualité environnementale

Cette EPS ambitieuse que nous appelons de nos vœux ne peut se passer d'équipements sportifs de qualité et en quantité suffisante. La qualité des installations et du matériel mis à disposition est déterminante pour donner envie aux élèves d'entrer dans les apprentissages. C'est aussi grâce à cela que les élèves garderont une image positive de la pratique sportive et artistique et s'y engageront le plus longtemps possible. Allier qualité d'usage et qualité environnementale est un élément indispensable à la réussite d'un plan qui permette de créer une réelle nation sportive.

Construire ou rénover des "éco-gymnases" incarne une valeur symbolique forte, celle de l'exemplarité et de l'engagement envers les générations futures. Cette approche ambitionne de léguer un héritage durable, aligné sur les objectifs de réduction de l'empreinte carbone et de préservation des ressources. Les équipements sportifs construits aujourd'hui seront, espérons-le, ceux qui seront encore en fonctionnement dans les années 2070. Cette génération d'équipements se doit d'être exemplaire pour ne pas devenir les aberrations écologiques du futur. Pour cela, il nous faut dès aujourd'hui penser les équipements de demain en anticipant les conditions de vie des années 2050 et après.

Agir, ça vaut le coup

Le SNEP-FSU c'est nous tous et toutes. Aller à la rencontre des municipalités, des conseils départementaux, des conseils régionaux, doit être notre contribution militante. Le SNEP-FSU organise si besoin des stages syndicaux « équipements » qui permettent, tant aux militant·es qu'aux équipes d'établissements, de se doter d'outils pour convaincre et transformer les représentations du monde politique. Car les enseignant·es d'EPS sont les mieux placé·es pour évaluer les besoins de l'EPS. Et ce qui est bon pour l'EPS l'est tout autant pour le sport fédéral.

Chacun·e de nous peut faire un pas en avant et contribuer à gagner les 4h d'EPS. Agir ça vaut le coup !

Sylvain QUIRION

TÉMOIGNAGES





Une véritable communauté sportive !

C'est ce que veut créer **Julien Bialou** avec son équipe EPS au Lycée Maurice Genevoix de Decize, établissement rural de la Nièvre. Leur parti pris est de créer du dynamisme grâce à tous les dispositifs engagés depuis 3 ans : Option Multi-activités (3h), Section Raid (4h), Option EPPCS. L'offre multiple permet à presque tous les élèves de l'établissement de prolonger leur pratique sportive au-delà de l'horaire hebdomadaire d'EPS. Et pour les autres… il y a l'AS qui comptabilise 60 % de licencié·es, le fruit de leur culture sportive ! En autonomie, les élèves constituent leurs équipes, s'engagent, gèrent le matériel, organisent les créneaux d'entrainement, prolongent leurs apprentissages pour se perfectionner pour leurs CCF et enrichissent le compte Instagram. De l'entraide entre les Terminales et les secondes s'est instaurée au fil du temps.

Affiché comme un lycée sportif, presque 1 élève sur 5 rejoint les rangs du lycée pour bénéficier de ces petits « plus » en EPS. De plus, l'équipe a constaté un engagement croissant des filles dans la pratique : la section Raid est à parité et l'option est composée de 2/3 de filles et d'1/3 de garçons… le sentiment de Julien est que les habiletés acquises leur donnent confiance pour s'engager ensuite dans le cursus STAPS, alors que très peu de candidatures de filles étaient enregistrées quelques années auparavant. Une belle réussite collective !

Une expertise technique nettement plus poussée !

Elodie Desbois et **Virginie Minot** sont co-responsables d'une option multi-activités Handball-Sauvetage aquatique en collège et nous présentent avec leur recul d'une 3ème année, les bienfaits de ce « booster » de l'EPS. Au-delà des apprentissages plus poussés qui apparaissent comme une évidence, les élèves, par cette option, ont la chance de découvrir d'autres APSA non programmées initialement en EPS. Elles la qualifient comme étant à mi-chemin entre l'EPS et l'AS… et le pôle compétitif visé en Handball auquel les élèves adhèrent. Selon elles, les élèves sont volontaires et accèdent à une expertise hautement technique qui leur permet par exemple, en sauvetage, de valider le Brevet de Surveillant·e de Baignade et de se préparer activement pour le lycée. Une implication des élèves qui peuvent devenir de véritables ressources pour le cours EPS !

Une jeunesse sportive : ça commence à l'école avec 4h d'EPS !

Différents rapports révèlent que la pratique sportive des jeunes demeure inégalitaire. Les enfants des classes sociales les plus favorisées ont le taux de pratique sportive le plus important. Les garçons restant plus nombreux que les filles excepté dans les milieux sociaux les plus favorisés où l'écart tend à se lisser.

Le sport un marqueur social

Les derniers travaux réalisés par l'INJEP font ce constat : si 82 % des adolescent·es de 13 ou 14 ans font du sport au moins une fois par semaine, en dehors des cours d'éducation physique et sportive (EPS) du collège, cette pratique n'est pas régulière.

Cette distribution n'est pas la même en fonction des catégories sociales. Le sport est traversé par les même processus sociaux que les autres domaines de la culture, en continuant à reproduire les inégalités sociales et de genre.

88 % des adolescent·es font du sport régulièrement quand au moins un des parents est diplômé de l'enseignement supérieur, contre 75 % quand les deux parents n'ont aucun diplôme.

78 % des filles de 13 ou 14 ans font du sport au moins une fois par semaine en dehors des cours d'éducation physique et sportive (EPS) du collège, alors que c'est le cas de 87 % des garçons.

Comment faire bouger les lignes ?

Des travaux montrent que plus de temps d'EPS par exemple en option permet de développer l'engagement des jeunes dans des pratiques sportives. Mais pour que cette pratique s'adresse à tous et toutes, garçons, filles, valides, invalides, il faut accepter de faire un pas de côté sur la définition couramment admise du mot sport. Faire du sport n'est pas réservé exclusivement à la pratique d'activité dans le cadre d'un club et sous forme de compétition. En réduisant le sport à cette forme, on ne reconnait pas de nombreuses autres formes de pratiques sportives pour autant intensives qui ouvrent les champs des possibles de la continuité de pratique.

Les options et les sections pour démocratiser le sport

Les élèves en SSS en France ou en options d'EPS ont du temps d'EPS obligatoire, du temps d'EPS pendant l'option pour les élèves et des temps d'entrainement lors du créneau de la section. Dans ces temps, si l'on cherche à identifier ce qui rassemble ces pratiques plutôt qu'à les différencier, les élèves sont confronté·es à un temps de pratique sportive pour progresser, avec une attention particulière de l'enseignant·e aux valeurs éducatives. Les enseignant·es cherchent à articuler ces temps, au cœur d'un processus de démocratisation de la culture sportive.



Le sport-santé ne peut se substituer au sport pour tous et toutes

En effet, selon Jean Griffet (Professeur des universités en STAPS), Maxime Luiggi (Maître de conférences en STAPS) et Maxime Travert (Professeur des universités en STAPS), « Que le sport ait un lien direct avec la santé, c'est indéniable. Par contre, ce n'est pas en mettant en avant le sport-santé que les jeunes seront convaincus de pratiquer ». Au contraire, cela accentue les abandons au lieu d'inciter les jeunes à la continuité d'une activité physique qu'elle soit organisée dans un club ou avec des amis.

La pratique sportive impose un effort répété et soutenu. Elle est reconnue comme permettant le mieux d'atteindre les recommandations pour la santé. C'est celle qui est la plus partagée chez les jeunes. Mais si on envisage la pratique du sport comme un devoir à accomplir au nom d'une santé à recouvrer et non comme un droit à pratiquer lié au plaisir éprouvé, alors les propositions envisagées risquent de produire l'ennui, l'abandon ou l'évitement et non l'attrait, l'adhésion ou la persévérance. Des travaux montrent que le seul motif de santé conduit le plus à l'abandon. À l'inverse, celles et ceux qui s'engagent pour le plaisir sont les plus enclin·es à maintenir une participation de longue durée.

En ayant plus de temps d'EPS, les enseignant·es vont pouvoir développer les savoirs des élèves et les encourager aux pratiques sportives et artistiques. C'est en articulant le développement des savoirs et le prolongement de l'EPS dans les pratiques sportives, dont le sport scolaire, que les 4h seront le pivot du sport pour tous et toutes.

Bruno CREMONESI

88 %
des adolescent·es font du sport régulièrement quand au moins un des parents est diplômé de l'enseignement supérieur, contre 75 % quand le deux parents n'ont aucun diplôme

4 H D'EPS DÉJÀ LÀ ?

De très nombreux dispositifs permettant 4 heures de pratique hebdomadaire (voire plus) dans les différentes APSA, existent déjà. Certains sont très encadrés, comme les sections sportives scolaires (SSS) ou les sport-études, et garantissent, au-delà des heures d'EPS, 3 heures hebdomadaires. Si les sport-études s'adressent à un public plus performant, les SSS sont composées, à l'entrée en classe de 6e d'un très grand nombre de débutant·es. C'est bien la quantité de pratique étalée dans la durée, sur plusieurs années, qui garantit les progrès. Il en est de même avec les options et la toute nouvelle « spécialité » créée en lycée etc.

Ces cadres de formation portent leurs fruits. La réussite, connue depuis très longtemps, à l'image des AS d'ailleurs, sert de fondement théorico-pratique nous permettant d'affirmer que le temps garanti par les horaires est le point névralgique du développement d'une nation sportive. Vu qu'il y a un consensus social et politique large sur la finalité, autant y mettre les moyens, pour tous et toutes.

Andjelko SVRDLIN

Retour sur la 1ère Soirée de l'EPS : « Faut-il tester les élèves en EPS ? »

Faut-il tester nos élèves en EPS ?

La réponse est à nuancer. Au regard des alertes sur la sédentarité et la baisse des capacités physiques de nos élèves, il peut être séduisant de mettre en place des tests pour établir un diagnostic et quantifier le phénomène dans le but d' inverser les courbes. Alors **OUI, il peut être intéressant de tester nos élèves.**

Mais une prise de conscience de certaines dérives est nécessaire. La 1ère limite réside dans la régulation de l'enseignement pour faire progresser les élèves aux tests, réduisant ainsi l'ambition, la portée, la complexité des savoirs enseignés à ceux qui sont portés uniquement par eux.

Les annonces du Président Macron en septembre 2023 dans la Revue « Jeunesse santé » invitent à la plus grande prudence. Il développe sa stratégie de développement de la pratique physique et sportive en primaire et au collège autour de 4 mesures : les 30' d'Activité Physique Quotidienne dans le primaire, les 2h de sport au collège, le déploiement de 10 000 équipements sportifs et les **tests d'aptitude physique en 6ème**. Les 2 objectifs de ces mesures sont : la santé publique et la détection des profils à potentiel sportif avec l'orientation vers un cursus sportif.

Il est à craindre que les résultats de ces tests deviennent un outil de pilotage du système éducatif par des données quantitatives, méthode directement inspirée du néomanagement Public qui vise entre autres à appauvrir le service public d'éducation.

Faut-il des tests nationaux standardisés ?

Les corps d'inspection lancent déjà l'expérimentation de tests standardisés construits par des entreprises privées dans certaines académies. Pourquoi solliciter des partenaires extérieurs à l'Éducation Nationale alors que les enseignant·es d'EPS sont parfaitement capables de construire des tests efficients et adaptés à leur contexte local ? La liberté pédagogique s'en trouve une nouvelle fois réduite. Pourquoi cette dépense publique dans la période d'austérité budgétaire actuelle ?

Les tests qui se mettent en place risquent de redéfinir le métier et de transformer les pratiques



enseignantes. C'est le sens de notre discipline qui est questionné. Comment ne pas y voir une dérive d' une EPS hygiéniste ou centrée sur des compétences transversales. Notre discipline pourrait se polariser sur la préparation au test et remettre en cause l'enjeu de démocratisation de l'accès à la culture sportive et artistique.



Ces tests avaient vocation à faire un état des lieux du niveau des élèves...

Des exemples de tests construits et utilisés par des collègues

L'équipe EPS d'un collège de l'académie de Créteil a décidé de construire des tests collectivement et à les utiliser pour débuter l'année. Ces tests avaient vocation à faire un état des lieux du niveau des élèves, à leur donner des repères sur leur condition physique et de construire un cadre commun aux différentes classes. Ces tests ont été constitués « à l'instinct » et se composaient d'exercices variés de force, de souplesse ou de résistance et aussi d'habiletés motrices liées aux APSA.

Les points positifs de la mise en place de ces tests :

- au niveau de l'équipe EPS : enclencher un travail commun sur les évaluations.
- au niveau des élèves : initier un dialogue sur leur progrès.

Une dérive a cependant été constatée : celle de passer trop de temps sur les tests en début d'échauffement au détriment du temps d'étude des APSA.

L'équipe d'un collège de Limoges a utilisé les résultats de tests conçus localement pour revisiter la programmation des APSA et allonger la durée des cycles d'enseignement. En parallèle, un EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) a été mis en place avec des collègues de SVT et d'histoire, dans le but de sensibiliser les élèves à l'augmentation de la sédentarité et ses conséquences sur la santé. Enfin, dans le cadre d'une section sportive rugby, les tests pratiqués chaque année ont permis de mettre en confiance les élèves en mesurant leur progrès.

Enfin au **collège d'Aulnay**, l'équipe EPS propose des brevets aux classes de 6ème dans toutes les APSA fixant des objectifs à atteindre. Les élèves vont devoir construire et identifier des habiletés motrices et des stratégies de jeu. Ces brevets permettent aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages, aux exercices qui leur sont proposés, à identifier leur progrès à partir de l'objectif à atteindre.

Pour conclure, les tests ne sont pas à rejeter en tant qu'outil, sous réserve qu'ils soient conçus localement par les équipes EPS. Ils ont leur utilité pour faire un état des lieux et orienter les choix pédagogiques des enseignant·s. Ils permettent aussi de rendre concret les buts à atteindre et les apprentissages réalisés. A contrario, les tests ne doivent ni devenir un objet d'enseignement, ni un alibi pour transformer profondément l'enseignement de l'EPS vers une centration sur l'éducation à la santé. Maxime Luiggi, Maxime Travert et Jean Griffet nous alertent sur ce point : **« Les jeunes qui exercent une activité sportive pour seul motif de santé sont les plus à risque d'abandonner ».**

Mélanie PELTIER et Alexandre MAJEWSKI



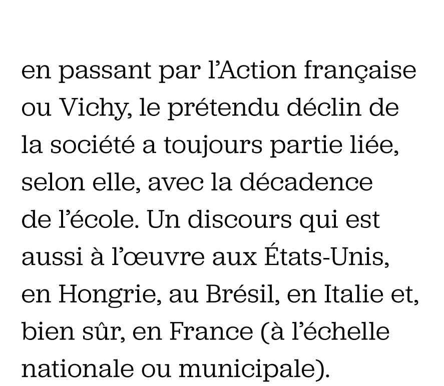






Page YouTube des soirées de l'EPS

L'extrême droite une vision dangereuse de l'école



L'extrême droite construit un projet qui s'appuie sur « *les imaginaires de la peur qui attestent de l'effondrement des valeurs démocratiques* » analyse Alain Hayot dans son ouvrage « Face aux nouveaux monstres, le sursaut ». L'absence ou la difficulté à offrir une alternative progressiste, révolutionnaire, démocratique, créer un vide civilisationnel, « *un monde sans esprit* » comme le définit le psychanalyste Roland Gori, un vide dans lequel c'est la faute de l'étranger, de l'abandon de l'identité nationale et de ses valeurs.

Les travaux de l'historien Johann Chapoutot ont montré qu'au cours du XXème le capital a toujours fait le choix de l'extrême droite parce qu'il partage une vision sociale-darwiniste, selon laquelle la vie serait une vallée de larmes où l'effort, la douleur, la concurrence et l'absence de solidarité priment. Les politiques néolibérales, la destruction des services publics, mais aussi, au-delà, la destruction de toute idée de bien commun et de monde commun nourrissent la progression de l'extrême droite.

Interview de Grégory Chambat qui vient de publier « *Quand l'extrême droite rêve de faire école. Une bataille culturelle et sociale* », dans lequel il analyse et propose des outils historiques, pédagogiques et politiques à celles et ceux qui n'entendent pas abandonner la critique du système éducatif aux seuls discours de l'extrême droite.

Bruno Cremonesi : Tu défends l'idée que le projet scolaire de l'extrême droite, loin d'être superficiel, est au cœur de sa stratégie de conquête du pouvoir. Peux-tu l'expliquer ?

Grégory Chambat : L'extrême droite a toujours nourri une obsession pour la question scolaire. De Drumont, à la fin du XIXème siècle, au RN d'aujourd'hui, en passant par l'Action française ou Vichy, le prétendu déclin de la société a toujours partie liée, selon elle, avec la décadence de l'école. Un discours qui est aussi à l'œuvre aux États-Unis, en Hongrie, au Brésil, en Italie et, bien sûr, en France (à l'échelle nationale ou municipale).

L'école est au cœur d'une bataille pour l'hégémonie culturelle visant à conquérir le pouvoir et à s'y maintenir. Pour mener à bien cette guerre idéologique, toute une rhétorique réac-publicaine est distillée (contre l'égalitarisme, le pédagogisme, le sociologisme, le wokisme, etc.). Une nébuleuse - École et Nation, Parents Vigilants, les Profs avec Zemmour, ainsi que diverses personnalités - occupe de manière très virulente le débat médiatique en s'adressant surtout aux parents. Il s'agit, pour reprendre une formule du collectif Racine (ex-FN passé aux Patriotes de Florian Phillipot), de « *redresser les corps, redresser les esprits pour redresser la nation* ». Peu à peu, ces idées se concrétisent : Marine Le Pen a salué la politique de Blanquer comme « *une victoire idéologique et même politique du RN* » et son





parti voit dans le Choc des savoirs un copier-coller de son propre programme éducatif…

B. C. : Que pouvons-nous faire en tant qu'enseignant·e et en tant que syndicaliste ?

G. C. : Ce n'est pas l'institution scolaire en tant que telle qui est dans le collimateur (celle-ci est déjà assez conservatrice !) mais bien celles et ceux qui ne se satisfont pas de l'école telle qu'elle est et qui veulent la transformer de l'intérieur : syndicalistes, pédagogues, historien·nes, sociologues, etc. Notre riposte ne peut être qu'unitaire, sans rien céder ni à notre critique de l'école, ni à nos revendications, ni à notre projet social. Nous ne devons pas transiger sur la question des moyens pour l'école publique - totalement absente des programmes nationalistes - ni sur celle de l'égalité des droits pour une école réellement ouverte à toutes et tous.

La campagne « Personnels de l'Éducation, toutes et tous ensemble contre l'extrême droite » ou le réseau intersyndical antifasciste VISA sont des points d'appuis précieux pour sensibiliser sur ces enjeux et s'outiller pour déconstruire les propos de collègues ou de parents d'élèves, en restant aussi vigilant·es sur des dérives de notre administration.

En classe, à l'école, il y a un devoir de résistance qui pose la question d'une formation à des pratiques pédagogiques antiracistes et antisexiste. Car l'extrême droite entend censurer un certain nombre d'enseignements : l'éducation à la vie affective et sexuelle, mais aussi des pans entiers de l'histoire au nom du Roman national.

Derrière un prétendu appel à la « neutralité », il s'agit en réalité de neutraliser les savoirs critiques et émancipateurs. Au Brésil, « l'École sans parti », puissant lobby allié à Bolsonaro, occupe le terrain (en interdisant des ouvrages, en appelant à la délation des enseignant·es, etc.). Ce mouvement a été très justement rebaptisé « l'École du parti unique » par les forces progressistes brésiliennes. Ce qui résume bien le projet d'une extrême droite qui rêve de faire école…

Les fondamentaux idéologiques du programme éducatif des extrêmes droites sont :

- La haine de l'égalité et de la démocratie,
- le rejet de l'idée d'une seule et même école pour toutes et tous avec la mise à l'écart des enfants issu·es de l'immigration, des handicapé·es et des « non-méritant·es »,
- la mise au pas des personnels et de leurs organisations syndicales,
- la stigmatisation des familles les plus démunies,
- le remplacement de l'histoire par un Roman national,
- la suppression des savoirs critiques.

Mais aucun mot sur les moyens, les effectifs, le recrutement de personnels…

Bruno CREMONESI

COMMENT LE RACISME SE CONSTRUIT ?

« C'est la projection morale sur les caractéristiques physiques qui est à l'origine du racisme. Il se construit avec trois composantes. D'abord la catégorisation. Des groupes se constituent en fonction des présupposés origine de couleur de peau. Ensuite il y a la hiérarchisation des groupes humains. Certaines populations seraient plus en retard que l'autre sur le plan civilisationnel avec un stade inférieur de développement. Et enfin l'essentialisation. L'individu se trouve réduit à la catégorie dans laquelle on l'a placé : tous les Roms sont des voleurs, les noirs sont des bons danseurs, les blancs avares… »

Evelyne Heyer, professeure d'anthropologie génétique au Muséum National d'Histoire Naturelle.





J'aime partager des émotions avec le public

Laetitia Guapo membre de l'équipe de France aux JOP de Paris 2024 en 3/3 est professeure d'EPS et joueuse de haut niveau en basket. Elle joue actuellement à Bourges. Elle a mis en attente son métier de prof d'EPS à Créteil pour se consacrer à sa passion.

Bruno Cremonesi : **Comment arrives-tu à concilier dans ta vie de tous les jours, à la fois ton métier et le sport de haut niveau ?**

Laetitia Guapo : Quand j'ai eu mon concours, j'ai fait mon stage de titularisation et depuis 2019, je suis en disponibilité. Je joue le mercredi en Europe, donc par exemple dans 2 semaines on part à Olympiakos en Grèce. La semaine d'après, nous volons vers la Turquie. Le weekend, je joue en championnat dans toute la France. Ce n'est pas possible de concilier les deux, j'ai mon poste qui m'attend dans l'académie de Créteil.

B. C. : **Une fois ta carrière arrêtée, retourneras-tu vers le métier de prof d'EPS ?**

L. G. : Oui, je me vois bien avec mes petits élèves. J'aimerais leur transmettre ma passion pour le sport et partager avec eux ce que cela m'a inculqué comme valeur et comme rigueur. Leur faire vivre les émotions que j'ai pu ressentir. Le sport c'est aussi le lien social. J'aime dans le basket partager avec mes coéquipières ces moments et ces émotions. D'être en galère avec elles ou dans la victoire. Je pense important que les élèves le vivent.

B. C. : **Comment analyses-tu votre performance aux JOP ?**

L. G. : À haut niveau, tout se joue dans les détails. Nous n'avons pas perdu de 10 points mais d'un point. Et je me rappelle qu'en 2022, quand on fait championnes du monde, on gagne tout d'un point. Dans la bascule, la victoire ou la défaite, il y a un facteur chance. Les équipes nous connaissaient parfaitement, nous sommes championnes du monde en titre les 2 dernières années. On gagnait tout sur la Women Series de la compétition internationale juste avant les jeux. Donc voilà il n'y a pas une seule explication.

B. C. : **3/3 vs 5/5 ?**

L. G. : En tant que joueuse, j'adore le 3/3. Je ne me mets jamais dans les mêmes états que dans le 5/5. Dans le jeu, les contacts sont hyper rugueux, on a vraiment beaucoup d'intensité... Le 5/5, c'est le même sport mais ce n'est pas la même discipline. Je viens de finir une saison en 3/3 pour préparer Paris, ma reprise en 5/5 a été difficile au début. Il faut retrouver des courses plus longues, il y a plus d'informations à prendre car il y a plus de monde...

En EPS, je commence par le 3/3. Il y a moins de joueurs et cela facile l'accès au panier. Il y a beaucoup de jeu de transition et de changement de statut. En permanence au rebond cela peut s'inverser et très vite attaquer. Pour les élèves, remonter un ballon en dribble est déjà compliqué, en 3/3 cela limite les pertes de balles avant d'accéder au panier.



B. C. : **Que penses-tu du nombre d'heures d'EPS ?**

L. G. : Lorsque j'observe autour de moi les enfants et les jeunes, je constate qu'il y a de plus en plus d'obésité. Le problème de la sédentarité c'est qu'aucune mesure importante n'est vraiment prise. J'ai beaucoup voyagé dans le monde, et je constate que le sport n'a pas la même place dans la société et la vie des gens. Il n'y a clairement pas assez d'EPS à l'école.

B. C. : **Pourquoi cet attachement au métier de prof d'éducation physique ?**

L. G. : J'ai toujours aimé m'instruire, faire quelque chose en dehors du basket. Je ne me voyais pas continuer ma carrière sans assurer mes arrières si je me blesse. Je suis basketteuse professionnelle, mais je pense que j'ai un rôle à jouer auprès des petites filles et des petits garçons qui viennent nous voir dans les tribunes, à savoir essayer de les inspirer pour faire du sport, qu'il faut travailler, qu'il faut continuer de croire en soi, croire en ses rêves. Lorsque je suis sur un terrain j'aime partager des émotions avec le public, des victoires et des défaites, leur faire passer un bon moment.

En tant qu'enseignante, je souhaite continuer à porter ces valeurs et travailler avec les élèves à s'épanouir dans leur vie au travers et grâce au sport.



S'informer pour agir

Face aux interpellations de plus en plus nombreuses des collègues envers les différents secteurs du SNEP-FSU et aux multiples questions posées sur les différents réseaux sociaux, notamment par la jeune génération, le SNEP-FSU a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure... l'émission « Questions de Métiers ».

Forcément, dans le contexte politique instable actuel, l'enchaînement des réformes qui aboutissent ou non... contribue à entretenir ce flou. Plus personne ne s'y retrouve ! D'autre part, la nature même de notre discipline induit des situations où notre responsabilité est fortement engagée (sécurité des élèves, gestion de la mixité, déplacements, situation médicale des élèves...). Bien vivre son métier, c'est connaitre ses droits et ses obligations, mais c'est aussi conquérir des conditions d'exercice rassurantes.

Régulièrement, nous publierons donc de courts clips vidéo pour vous répondre, de façon simple, claire et concise.

Derrière chaque résolution de problématique individuelle s'exprime la dimension collective et solidaire. Parce que toutes les avancées particulières concourent pour une amélioration pour tous et toutes, le SNEP-FSU appelle chacun·e à faire valoir ses droits face à l'administration.

Dans les clips « Questions de métier », ce sont les spécialistes au SNEP-FSU des secteurs juridique, corpo, égalité, éduc, sport scolaire qui se penchent sur vos problématiques. L'expertise du SNEP-FSU permet d'apporter les réponses adaptées, mais aussi de faire avancer les droits en utilisant les avancées et les conquêtes dues aux mobilisations, aux revendications portées.

Vous voulez tout savoir sur les questions de carrières, les équipements, les évaluations, les cas d'accidents, le forfait AS, les questions de santé, les conditions d'accès aux concours, alors guettez la mise en ligne de nos clips !

Claire SACKEPEY



Textes de référence et détails sur le site





Mes lycéen·nes ont-ils·elles le droit de se rendre seul·es sur les installations sportives ? »

OUI ! Mais il faut que cela figure dans le règlement intérieur du lycée car en amont, le déplacement des élèves doit être débattu et validé en CA.

Ensuite, dans ce règlement intérieur doit alors apparaitre une partie précisant que les élèves accompliront seul·es les déplacements de courte distance entre le lycée et le lieu de pratique en allant directement sur l'installation, selon les modes de déplacements habituels. Chaque élève reste responsable de son comportement. Chaque année, le·la chef·fe d'établissement doit connaître l'ensemble des déplacements et lieux d'activités.

Pour le SNEP-FSU, tous les règlements intérieurs des LGT/LP devraient « automatiquement » contenir cette partie sur les déplacements des élèves. Le projet local soins et urgences doit non seulement être établi mais aussi tenir compte de cette donnée.



Mon élève a un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), quelle est ma responsabilité ? »

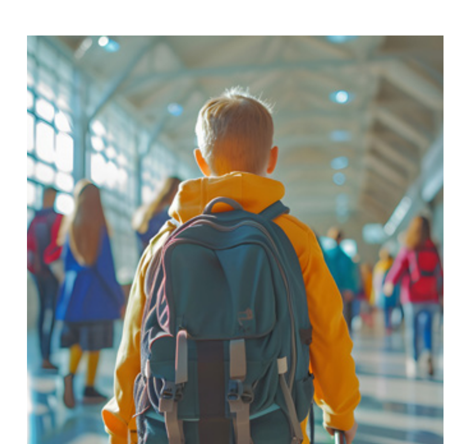
Mon élève a un PAI alors je suis responsable de sa mise en œuvre en cours d'EPS, à l'AS et en sortie scolaire, si besoin.

Mais attention, le·la chef·fe d'établissement doit cependant vous informer, en général par le biais du·de la professeur·e principal·e de la classe, du contenu du PAI mais aussi du protocole.

Une fois informé·e, c'est à vous de lire ce PAI et de vérifier dans quel cadre il s'applique !

Ensuite, vous devez impérativement consulter la partie « conduite à tenir en cas d'urgence » du PAI pour savoir quoi faire en cas d'urgence et comment accéder au traitement d'urgence, y compris le mercredi après-midi par exemple !

Le SNEP-FSU milite toujours pour le recrutement massif de PSY-EN, d'infirmier·ères scolaires et médecins scolaires et pour l'obtention de temps de concertation en équipe pluriprofessionnelle intégrés dans les obligations réglementaires de services.







La coordination des APSA : comment ça marche ?

Depuis 2015, la coordination des APSA est prise en compte dans la Dotation Indemnitaire (DI) des établissements. Cette DI est attribuée aux établissements avec la DHG pour former la Dotation Globale (DG).

La DI est composée d'IMP (indemnités pour missions particulières).

La coordination des APSA est reconnue par décret et sa rémunération est précise :

- Une IMP au taux de 1 250 euros pour au moins 3 enseignant·es assurant au moins 50 heures
- Une IMP au taux de 2 500 euros pour plus de 4 enseignant·es en équivalent temps plein.

Toutes les heures sont à comptabiliser : forfait AS, BMP et HSA !

Les textes permettent de demander une décharge de service pour assurer la coordination.



retrouvez tous les textes et revendications du SNEP-FSU sur le kit IMP

Place aux luttes !

Le néolibéralisme nous pousse à la résignation et tente de nous inculquer un sentiment d'impuissance face au cours de l'Histoire. Pourtant, les luttes peuvent faire bouger les choses : à plusieurs, déterminé·es, on peut agir et gagner !

Bravo à tous·tes celles et ceux qui luttent et contribuent à construire l'avenir : place aux luttes !



> **“Tous nos droits ont été l'objet de luttes pour les gagner et les garder”**
>
> *Mathilde Larrère, Historienne*

UNSS : carton rouge !

Depuis la nomination d'O. Girault, tout est fait pour détruire le service public du sport scolaire : caisses vidées, crédits d'animation en baisse, accord-cadre transport, augmentation du prix de la licence. Le nouveau règlement fédéral va priver de rencontre les licencié·es en modifiant les catégories d'âges et risque de mettre en danger l'intégrité physique des élèves.

Dans les AG UNSS, la profession lève des cartons rouges pour revendiquer :

- Une évolution du règlement fédéral.
- Le doublement de la subvention du MEN à l'UNSS (inchangée depuis 2018) !
- La sacralisation des IMP des coordos de district (en baisse dans 7 académies).
- Le départ de la DN actuelle au regard de son manque d'écoute des acteur·rices de terrain ET de ses choix politiques et budgétaires qui mettent en danger l'UNSS et les AS.

Les élu·es des AS nationaux

ACADÉMIE DE GUADELOUPE

Le Conseil d'État condamne l'opacité des mutations

Le SNEP-FSU Guadeloupe a porté le combat des mutations au Tribunal Administratif, notamment pour deux collègues ayant subi des erreurs. En 1ère instance le tribunal de Basse-Terre puis celui de Bordeaux (cour d'appel) ont suivi les arguments du rectorat : les affectations seraient des mesures d'ordre intérieur (choix de la rectrice). C'est une négation du droit à muter, pourtant présent dans le statut de la Fonction publique (FP).

Le SNEP-FSU Guadeloupe, conseillé par le service juridique du SNEP-FSU, choisit de saisir le Conseil d'État.

05/03/2024, le Conseil d'État casse les deux jugements, reconnaît les opérations d'affectation comme des mutations pleines et entières en conformité avec les statuts de la FP.

Dès le mouvement intra suivant, le rectorat en tire les conséquences, démute et remute les collègues ayant subi des erreurs. Le SNEP-FSU Guadeloupe espère avoir ouvert la voie à une réflexion concernant le retour des CAPA et FPMA.

E. Roublot



« Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent »

Lucie Aubrac, Résistante communiste

ACADÉMIE DE BORDEAUX

IMP : le respect de nos droits n'est pas négociable

Coordo dans un collège avec plus de 4 profs d'EPS, ma cheffe d'établissement refusait de m'attribuer une IMP de coordination au taux de 2 500 euros ! Après un stage du SNEP-FSU, j'ai engagé une demande auprès du Recteur... restée sans réponse.

5 ans de procédures : Tribunal Administratif, Conseil d'État, Cour d'appel Administrative (CAA). L'appui indéfectible du SNEP-FSU(1) et de son avocat Maître Weyl, d'une pugnacité remarquable, m'auront permis de ne rien lâcher et de gagner.

L'arrêt de la CAA, pour considérer le dépassement des 4 enseignant·es en équivalent temps plein, prend en compte le fait qu'un collègue avait une HSA : cela vaut maintenant pour tous·tes! Un succès important pour toute la profession.

Faisons respecter nos droits : luttons.

S. Genes - Professeur EPS (33)

(1) Merci particulièrement à J. Fayemendy, E. Sallanne et H. Sivy

ACADÉMIE DE LILLE

Gymnase et contenus : même combat !

Déjà trois hivers que la mairie ne chauffe plus le gymnase. 2023-24, les réparations ne sont pas faites, les conditions de sécurité ne sont plus assurées. Nous renonçons à utiliser le gymnase. Juin, la mairie adresse une facture pour des créneaux non utilisés. Le collège refuse de régler. Juillet, la mairie impose un déménagement de tout le matériel EPS !

Rentrée : mobilisation générale des parents et des personnels : manifestation médiatisée ! Sous pression, la mairie programme les réparations. Le DASEN nous remercie de militer pour les élèves. Mais il ne peut garantir le chauffage et compte sur nous pour qu'on « s'adapte » !

Quand l'institution estime que la garderie est suffisante en EPS, il est urgent de se mobiliser sur nos contenus !

C. Dartois - Prof. EPS (Marly 59)

ACADÉMIE DE GRENOBLE

La lutte paie !

Depuis 40 ans, l'intersyndicale Fonction Publique 74 (ISFP) alerte sur les difficultés de recrutement, d'attractivité et de vie chère en Haute-Savoie, à cause de la situation frontalière avec la Suisse.

La FSU 74 agit : interventions en instance, auprès des élu·es, presse, pique-niques « patates à l'eau », remise de témoignages au Préfet... et contraint l'administration à mettre en place en septembre 2023 une Indemnité de Résidence (IR)(1) pour les agent·es travaillant dans 50 villes du 74. L'ISFP appelle à interpeller les maires : 72 nouvelles communes en décembre !

C'est une victoire historique, mais cette IR reste insuffisante et inéquitable. Les luttes continuent pour généraliser le dispositif et pour l'augmentation de 10 % du point d'indice !

B. Lombart - PE 74

(1) 3 % du traitement brut

ACADÉMIE DE LYON

Le « choc des actions » pour mieux enseigner

Au CA DHG, les élu·es des personnels font adopter une contre-proposition pour ne pas mettre en place des groupes de niveaux : créer une classe de plus en 6°, 5°, 4°.

Les profs de lettres et maths se sont opposé·es aux IPR qui voulaient imposer un stage pour trier les élèves. Résultat : grève quasi générale. Ce rapport de force très élevé contraint l'administration à reculer sur le « choc des savoirs ».

À la rentrée, les effectifs passent de 29 à 25 : les enseignant·es apprécient !

Toutefois, l'apparition de barrettes a entraîné des EDT dégradés et une reprise à 13h 30 (le règlement intérieur prévoit 14h 00 !).

Le combat n'est pas terminé mais un objectif est atteint : « nous ne trions pas nos élèves » !

C. Fezzoli - Collège Exbrayat (42)

Je me souviens

Comprendre l'EPS d'aujourd'hui, c'est savoir d'où elle vient, comment elle s'est construite. Cette histoire faite d'hommes et de femmes n'est pas linéaire et son développement sur l'ensemble du territoire montre des décalages forts. Cette histoire nous est présentée au fil des bulletins par des témoignages d'une EPS vécue, en tant qu'élèves, par nos ancien·nes collègues.



Francis Bergé, professeur d'EPS (retraité depuis le 01/09/2023), élève au collège puis au lycée Claude Fauriel, 42000 Saint-Étienne de 1972 à 1978.

Extraits

Une « symbiose » vécue entre pratique sportive et connaissances scientifiques

En 1977/1978, j'étais élève en Terminale série D (SVT, sciences physiques, Maths) et nous avions « un cycle de sprint » (on ne disait pas « course de vitesse » à l'époque !) dans une des cours de l'établissement entourée d'anciens bâtiments abritant les salles de classes.

Et en ce début de séance (on ne disait pas « leçon » à cette époque !), le professeur écrivit à la craie, sur un des murs de ces bâtiments, une formule physique : « V = A x F » ! Puis il nous explique en quoi « la vitesse est le produit de ces 2 composantes : la Fréquence et l'Amplitude ». Et il enchaine en nous annonçant « ce que nous allons faire maintenant c'est de travailler ces 2 composantes ».

J'ai encore en mémoire très précisément la « photo » de sa formule sur le mur et de ce qu'il a dit ensuite, car pour moi, en tant qu'élève motivé par la pratique de l'EPS, ce fut une RÉVÉLATION ! Pour la première fois un prof d'EPS faisait un lien explicite entre une formule physique et une pratique sportive et éclairait ainsi toutes les situations d'entrainement qui ont suivies…

La découverte et le perfectionnement dans des APSA « inconnues »

Elève au collège et lycée Claude Fauriel (on ne parlait pas de « cité scolaire » à l'époque !), j'ai découvert le saut à la perche en classe de 3ème. Cette activité se déroulait en intérieur, au lycée sous une ancienne coupole, dédiée à l'EPS. Le matelas de réception, construit par les enseignants d'EPS était un très grand filet dans lequel était tassé de nombreux morceaux de mousses divers et variés. Quand on retombait dessus, des volutes de poussières se soulevaient. Nous avions des perches en fibres de verre. Le fait, dans un premier temps de « passer le gué » avec une perche est un souvenir inoubliable. Le « vol » était une incroyable sensation, la réception debout ou couché sur ce tapis aussi ! Cela me renvoyait à un imaginaire, celui d'une bande dessinée de l'époque « Rahan, fils des âges farouches » qui « inventait » dans ces histoires le saut à la perche. Puis les progrès arrivèrent. Une fosse avait été creusée dans le sol de ce « gymnase ». Le fait de faire plier la perche, puis les effets de sa détente sont aussi des sensations motrices définitivement

« incorporées ». Une APSA que je n'ai pas pu, hélas, faire pratiquer à mes élèves plus tard, contrairement à une autre activité, découverte à cette même période : la boxe française. Un professeur d'EPS nous l'a fit pratiquer en 4ème, puis ensuite au lycée…



Claude Boutigny, professeur d'EPS en retraite.
Tranches de vie d'un élève en EPS au cours des années soixante et soixante-dix.

Extraits

T'vas voir ta course à la récré… École élémentaire (1965-1970)

Du CP au CM2, je n'ai jamais suivi de cours officiel d'EPS, organisé par l'institutrice ou l'instituteur. Seuls les enfants considérés comme ayant des problèmes physiques particuliers étaient convoqués pour une séance de gymnastique corrective hebdomadaire, conduite par un professeur d'EPS, dans une des salles de la cantine.

Pour remédier à ce cruel manque, un système « sauvage » d'EPS s'était mis en place, sachant que l'activité physique a horreur du vide.

En premier lieu, il y avait « l'inspecteur général d'EPS », en la personne du directeur de l'école. Il était habile à repérer le meilleur coureur dans la cour de récréation. Une fois qu'il avait choisi son champion, il faisait frétiller son index à son intention, confortablement installé dans son transat sous la marquise du préau…

Ciel, j'ai vu l'EPS ! Collège (1970-1974)

À la fin des années soixante, les collèges poussaient comme des champignons. Pour la construction de celui de notre ville, il avait quand même fallu force manifestations des élus et des parents d'élèves pour avoir gain de cause. Du haut de son cheval de plomb, le Roi-Soleil les avait maintes fois observés d'un regard courroucé, battant les pavés de la place d'armes en agitant moult pancartes revendicatives. Le collège était achevé depuis seulement deux ans lorsque je fis la rentrée de sixième.

Les classes étaient mixtes, et on avait un professeur par matière, dont, ô surprise, un professeur d'EPS. Les filles et les garçons étaient séparés pour les cours, en alignant deux classes à l'emploi du temps, et deux professeurs, une femme et un homme…

La Guerre des bouffons. Lycée (1974-1978)

Conduite par des maires communistes depuis le congrès de Tours de 1920, la ville louvoyait depuis des lustres entre le sabre et le goupillon qui étaient aussi solidement implantés dans les lieux. Au moins, cette tripartition était la garantie de ne pas s'ennuyer dans cette ville !

L'épisode « Peppone vs Don Camillo » étant provisoirement révolu à l'avantage du premier, je fus contemporain de celui des « Enfants de Peppone vs Enfants de la Grande muette ».

Entièrement détruite par les bombardements de juillet 1944, l'école des officiers renaquit de ses cendres pour être transformée en collège militaire – accueillant des élèves de la sixième aux classes préparatoires –, qui ouvrit ses portes en 1966. Un an plus tard, on inaugurait le lycée d'État « civil », édifié sur un petit bout de terrain de l'immense territoire militaire, généreusement octroyé par le ministère des Armées à celui de l'Éducation nationale, sous la pression infatigable de la population…



Retrouvez l'intégralité des témoignages ici…

DU CÔTÉ DE JEUNESSE ET SPORTS

Tout savoir sur le ou la professeur·e de sport…

Recruté·e par concours le ou la professeur·e de sport peut être affecté·e principalement à 4 types de missions :

- Conseiller·ère technique. Il ou elle exerce ses missions auprès d'une fédération sportive. Il ou elle va faire son maximum pour aider à développer la pratique, conseiller les clubs et comités sportifs dans leur fonctionnement, entrainer au niveau régional ou national. Il ou elle est en relation avec le DTN, les élu·es, et sous l'autorité du DRAJES.
- Conseiller·ère d'animation sportive au sein d'un service départemental ou régional de l'État. C'est un véritable couteau suisse : aide au mouvement sportif, subventions, aide à l'emploi, contrôle des structures, des éducateur·rices professionnel·les, des bénévoles, traitement des cas de violences sexistes ou sexuelles, déploiement du savoir-nager, savoir rouler….
- Formateur·rice en CREPS ou école nationale. Il ou elle cumule des activités d'ingénieur·e de formation professionnelle, d'organisateur·rice de sessions de formation et de certification pour les futur·es éducateur·rices sportif·ves, moniteur·rices entraineur·es, guides dont il ou elle supervise l'alternance…, il ou elle encadre sur le terrain et en salle de cours. Et bien sûr, la charge administrative ne cesse d'augmenter !!!
- Chargé·e du haut niveau en CREPS, il ou elle veille au double projet du·de la jeune sportif·ve.

En bref, comme le ou la prof d'EPS, il ou elle a choisi un métier passion, avec une dimension éducative évidente.

Comme le ou la prof d'EPS, il ou elle constate la vétusté et l'insuffisance des équipements sportifs, l'insuffisance des budgets consacrés au sport à l'EPS et au sport scolaire !

C'est la raison pour laquelle à l'occasion du débat sur l'héritage des JOP de Paris le SNEP-FSU réafirme un certain nombre de revendications à travers l'exigence d'une loi de programmation et d'orientation pour le sport et la culture sportive.

Nous ne saurions, profs de sport ou d'EPS, public ou élèves, nous contenter des miettes du festin olympique !

Jean KANAPA

… et le secteur Jeunesse

Le SNEP-FSU, syndicat traditionnel des professeur·es d'EPS de l'Éducation Nationale et des professeur·es de sport du ministère des sports a étendu depuis 2022 son périmètre de syndicalisation aux conseiller·ères techniques et pédagogiques jeunesse (CEPJ et CTPS).

Dans les services de l'État ou établissements (CREPS), les conseiller·ères d'éducation populaire et de jeunesse exercent des missions de formation et certification, de conseil et d'accompagnement, d'expérimentation, de recherche et d'étude ainsi que la conduite de projets partenariaux et transversaux.

En s'appuyant sur des compétences techniques et pédagogiques, en particulier dans leur spécialité d'origine (juridique, culturelle, pédagogique…), sur leur connaissance des réseaux, sur l'analyse des besoins des publics, ils·elles participent à l'amélioration de la qualité éducative et à la sécurisation des pratiques. Ils·elles interviennent pour soutenir et accompagner les accueils collectifs de mineur·es avec ou sans hébergement, les maisons de jeunes, les associations, des organismes de formation, les « animateur·rices , afin de favoriser l'autonomie, l'émancipation individuelle et collective, l'engagement et l'exercice d'une citoyenneté active.

En dehors et à côté des espaces formels d'éducation, la FSU revendique des services publics avec les moyens nécessaires à ce projet dans tous les secteurs. Les CEPJ participent à la co-construction de cette ambition et avaient vocation à trouver un espace de syndicalisation en son sein.

Catherine DE NADAI

INTERNATIONAL

Paris 2024 :
l'UNESCO appelle les États à investir massivement dans l'éducation physique

Á la veille de l'ouverture des Jeux de Paris 2024, Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO a convié au siège parisien de l'Organisation les ministres des sports, pour faire de l'éducation physique une priorité éducative.

Cinq priorités fixées par l'UNESCO à ses 194 États membres :

- Améliorer la formation des enseignant·es et des éducateur·rices sportif·ves.
- Accroître les investissements dans les infrastructures.
- Élaborer des programmes d'éducation physique résolument inclusifs, en particulier à l'égard des filles et des jeunes en situation de handicap.
- Augmenter le nombre d'heures d'éducation physique (EP) dans les programmes scolaires.
- Placer les valeurs du sport au cœur des programmes éducatifs.

Ces recommandations s'appuient sur « L'état du jeu dans le monde, rapport et recommandations sur l'éducation physique de qualité » publié en 2024. Le rapport présente la situation de l'EP à partir d'un questionnaire diffusé dans le monde entier.

L'analyse révèle qu'y compris dans les pays les plus riches les recommandations de l'UNESCO, pourtant reconnues pour leurs impacts positifs sur la société et la santé, ne sont pas appliquées.

6,3 %

des pays consacrent moins de 2 % de leur budget éducatif à l'EP

Deux-tiers des collégien·nes et lycéens·ne et plus de la moitié des élèves du primaire dans le monde ne bénéficient pas des heures minimums requises d'EP. Seul·e un·e élève de l'enseignement secondaire sur trois réalise l'exigence minimale de 3h d'EP par semaine. 100 % des pays européens accordent le même temps d'EP aux filles et aux garçons, 7,1 % des écoles dans le monde.

Ces éléments viennent conforter la nécessité d'un investissement dans l'EP. 63,8 % des pays consacrent moins de 2 % de leur budget éducatif à l'EP. En Europe, ce sont 45,5 % des pays qui y consacrent moins de 2 % de leur budget éducatif. En revanche, 9,1 % des pays y consacrent plus de 7 %.

Si le travail de l'UNESCO raisonne avec des nombreuses recommandations et propositions du SNEP-FSU, les propositions du sommet S4SD, **Le Sport pour le Développement Durable (S4SD), Plus vite, Plus haut, Plus fort - Ensemble Pour Un Avenir Meilleur** qui réunit plus de 500 participant·es, s'en démarquent.

Deux d'entre elles rejoignent la campagne du SNEP-FSU à :

- Investir dans des infrastructures sportives scolaires de proximité et dans la formation des professeur·es d'EP, tout en intégrant le sport dans les programmes scolaires.
- Intégrer le sport dans les programmes nationaux d'emploi et de formation professionnelle des jeunes afin de promouvoir l'employabilité et l'acquisition de compétences par le sport, en particulier pour les jeunes en dehors du système éducatif.

Une 3ème fait directement écho aux 30min de bouger. Elle propose de « mettre en œuvre une version adaptée de l'initiative "30 minutes d'activité physique quotidienne" dans les écoles ». Une mesure française dont la réalité du terrain et les études effectuées montrent l'inefficacité.

Une french touch dont nous aurions pu nous passer.

Bruno CREMONESI

par Fabrice ALLAIN, Patrick CHEVALLIER, Bruno CREMONESI et Fanny MOUTON

CULTURE
& vous



FURTIVES

DE LA COMPAGNIE BALEINE-CARGO, THÉÂTRE DE RUE

Un coup de cœur assuré pour ces trois femmes qui nous embarquent dans une manifestation poétique avec collage d'affiches aux slogans profondément féministes pour un avenir ensemble. Leur urgence est de tisser du lien pour agir sur le monde.

À travers leur arme : la poésie, qu'elles proclament, slament, chantent, signent (LSF), dansent, elles mènent une rébellion face à notre société. Elles fédèrent le public au travers de la déambulation et proposent de construire collectivement un monde plus écologiste, basé entre autres sur la chute du capitalisme et sur les luttes contre les discriminations. La puissance des mots, des chants, la performance des artistes sont incroyables.



LA GUERRE DU SPORT

LUKAS AUBIN ET JEAN-BAPTISTE GUÉGAN

TALLANDIER, 2024

Si le 17 novembre 2022, E. Macron affirme, lors de la coupe du monde de football au Qatar, qu'il « ne faut pas politiser le sport », lorsqu'il pénètre le 18 décembre sur la pelouse pour embrasser les joueurs, il démontre alors l'importance du spectacle sportif dans le champ politique.

L. Aubin et J.B. Guégan vont plus loin et montrent l'incidence des grands évènements sportifs sur les équilibres géopolitiques. La volonté des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) d'établir un rapport de force par le sport vis-à-vis des pays occidentaux est manifeste et répond d'une stratégie à grande échelle.

La construction d'une image de la nation ou d'un récit national répondent aussi des enjeux de développement et de pouvoir dans le concert géopolitique mondial.

Un essai documenté qui éclaire notre compréhension d'une certaine fonction des évènements sportifs aujourd'hui.

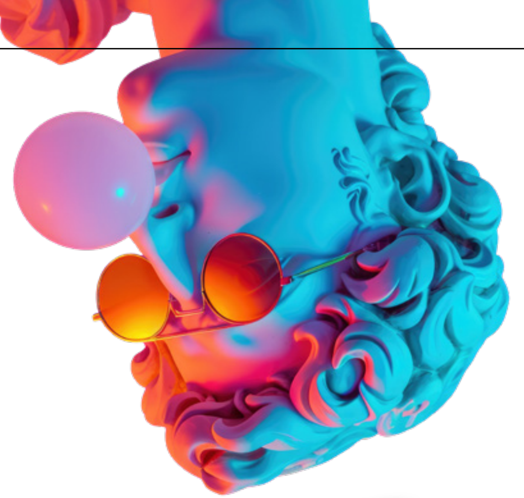


DANS L'OREILLE DU CYCLONE

DE GUILLAUME MEURICE

Comment d'une blague d'humoriste dont c'est le métier, une tempête médiatique se déclenche et finit à la police judiciaire. G. Meurice nous livre son journal de bord de cet évènement hallucinant. À travers son récit, il interroge le rapport entre l'humour et la politique dans notre société, son hypocrisie sous l'influence des partis politiques. Adèle Van Reeth, directrice de France Inter déclare alors que « l'existence d'un espace de satire politique dans lequel le pouvoir et ses représentants peuvent être moqués est le signe d'une démocratie qui fonctionne ». Notre démocratie va donc bien mal, et G. Meurice s'avère être visionnaire des évènements récents. Son récit ancré dans sa vie quotidienne se dévore tel un bonbon acidulé.

À lire sans censure ni modération !





RENÉ MOUSTARD, MILITANT DU SPORT POPULAIRE

LIBERTALIA, 2024

Émancipation, progrès humain, internationalisme, René Moustard continue de témoigner et de militer avec ce livre pour la promotion de l'activité physique et sportive pour tous et toutes. Professeur d'EPS, responsable du SNEP-FSU mais surtout dirigeant historique de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), René Moustard nous fait partager une vie d'engagement, de convictions et d'action. Des stages Maurice Baquet et des colonies de Sète aux voyages au Proche-Orient, ce livre respire le rapprochement des peuples et le partage des cultures.

En forme de réflexion biographique, ce livre apporte un éclairage utile et stimulant pour comprendre et défendre le « sport populaire ».



LE SPORT UNE HISTOIRE EN MOUVEMENT



PODCAST

Le cours de l'histoire est une émission sur France Inter qui remet au goût du jour le récit de l'histoire.

4 épisodes sont consacrés au sport :

- « Uppercuts dans la cité, quand le pugilat secoue la Grèce »,
- « Alpinisme en Transylvanie, pour réinventer la montagne ».
- Le sport comme objet culturel et historique, avec le « culte du ballon rond, comment le football est-il devenu une religion ? »
- « Plus vite, plus haut, plus fort, histoire de la performance sportive ».

Dans chaque épisode, deux invités qui dialoguent pendant 56 mn pour éclairer le thème dans une perspective historique.

À découvrir.





LE REPAS DES FAUVES

DE VAHÉ KATCHA (THÉÂTRE)

Paris 1942. Sept convives se retrouvent chez l'un d'eux pour fêter l'anniversaire de leur hôte. La soirée se déroule sous les meilleurs auspices, lorsqu'au pied de leur immeuble sont abattus deux officiers allemands. En représailles, la Gestapo investit l'immeuble et décide de prendre deux otages par appartement. Mais le Commandant SS Kaubach, reconnaît en la personne du propriétaire de l'appartement, M. Pélissier, un libraire à qui il achète régulièrement des ouvrages. Soucieux d'entretenir les rapports courtois qu'il a toujours eus avec lui, il décide de les laisser finir leur dîner et de ne passer prendre ses otages qu'au dessert. Mieux… il leur laisse la liberté de choisir eux-mêmes les deux otages qui l'accompagneront.

C'est ainsi que peut commencer « Le Repas des Fauves ».

Cette magnifique pièce, est également éditée dans la collection L'Avant Scène Théâtre.

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien.
Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner.
C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF.
Alors pourquoi pas vous ?



* Enquête en ligne YouGov France commandée et réalisée pour le compte de la MAIF en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances.